

**ÉPREUVE DE LITTÉRATURE OU DE CULTURE GÉNÉRALE**

*Le candidat traitera l'un des deux sujets au choix.*

**Sujet de type 1 : Contraction de texte et discussion**

**Texte : Les médicaments**

La santé des Camerounais, sous le volet médicaments, s'est encore invitée au cœur du débat. Ces derniers mois, la tendance a été plutôt à forte tonalité laudative dans le secteur de la santé publique. La série d'inaugurations de formations sanitaires dernier cri, à travers le territoire national, incite en effet à l'optimisme. C'est évident. Le gouvernement fait des efforts pour densifier la carte sanitaire et rapprocher les populations des soins de qualité. La question qu'on se pose cependant est de savoir si tout le monde opte finalement pour le bon circuit de prise en charge. Répondre par l'affirmative serait un risque. Les activités organisées à la faveur de la lutte contre le faux médicament en octobre dernier nous confortent dans cette prudence. Cette année encore, il se dégage en filigrane que le médicament reste un grand malade au Cameroun.

Oui, le propos n'est pas excessif. La récente communication du ministre de la Santé publique devant la presse nationale a laissé transparaître quelques aspects préoccupants : des saisies et des destructions de faux médicaments sur le terrain par centaines, des pertes financières chiffrées en milliards, des pertes en vies humaines aussi, même s'il est difficile d'en assurer un suivi rigoureux. Au regard de ce qui précède, on doit, en toute humilité, reconnaître que le médicament n'est pas un gadget à laisser entre des mains imprégnées de mercantilisme. Il est plus que ça. Il est la vie, il sauve la vie. D'où vient-il donc que d'année en année, on se retrouve avec des gouverneurs, des préfets et des sous-préfets toujours en train de détruire des cargaisons de médicaments, fruit de ce négoce nocif ?

En vérité, le secteur du médicament échappe à ses maîtres. À l'opposé de cette coupable négligence, on fait l'amer constat que dans chaque quartier difficile, chaque marché, chaque rue, les patients ont leur « docta », attitré, entendez le « spécialiste » sans référence de tous les médicaments vendus sans ordonnance. [...] Des vendeurs de faux médicaments installés à proximité des pharmacies ou des formations sanitaires d'envergure ont leurs incondtionnels. Rien à faire pour faire changer d'avis à cette clientèle atypique. Sauf que la médecine en général et le médicament en particulier n'est pas une affaire de charlatans. Le reproche souvent fait aux pouvoirs publics par l'opinion, c'est cette tolérance poussée face à un problème grave de santé publique. Il convient cependant de rappeler que le médicament revêt d'abord un caractère scientifique avant d'être associé à un bien économique. En fait qui dit médicament dit une chaîne qui englobe la recherche, la production, la qualité, la distribution en gros, la délivrance aux patients ainsi que la pharmacovigilance. Cette chaîne est dans son entièreté placée sous la responsabilité de spécialistes diplômés des médicaments, que tout le monde connaît sous l'appellation de pharmaciens. Emprunter un autre circuit pour obtenir des médicaments relève par conséquent soit de la prestidigitacion, soit du gangstérisme économique. Le faux médicament doit être condamné au feu et ses prometteurs doivent être sévèrement frappés par la rigueur de la loi. Opter pour une autre solution serait choisir de tuer des Camerounais à petit feu et ceci à leur insu.

Armand Essogo, « Faux médicaments : plus de fermeté ! », in  
*Cameroon tribune* n°12721 / 8920 du 7 novembre 2022.

**1. Résumé / 9 pts.**

Ce texte comporte 538 mots. Vous le résumerez en 135 mots. Une marge de 14 mots en plus ou en moins sera tolérée. Vous indiquerez le nombre de mots à la fin de votre résumé.

**2. Discussion / 9 pts.**

Armand Essogo écrit : « *Le gouvernement fait des efforts pour densifier la carte sanitaire et rapprocher les populations des soins de qualité* ».

Pensez-vous que la multiplication des centres de santé parvient à satisfaire les besoins de toutes les populations ? Vous répondrez à cette question en vous inspirant de votre culture personnelle.

**3. Présentation / 2 pts.**

**Sujet de type 2 : Dissertation littéraire**

Jean Paul Sartre déclare : « *Le devoir d'un écrivain est de prendre parti contre toutes les injustices, d'où qu'elles viennent* ».

Sur la base des œuvres lues ou étudiées, vous discuterez ce point de vue relatif au rôle de l'écrivain.